

DISCOURS

prononcé

à la distribution des prix du gymnase de l'Athénée de Luxembourg, le 5 août 1899,

par A. Herchen, professeur.

Monsieur le Directeur général,

Mesdames, Messieurs,

Chers élèves,

Le cours d'histoire est le complément naturel et indispensable des études humanitaires.

Le charme et l'utilité de cet enseignement n'ont jamais été contestés par les hommes compétents et dignes d'être écoutés.

«L'histoire, disait déjà le premier orateur et le plus grand philosophe de l'ancienne Rome, l'histoire est le témoin des temps, la lumière de la vérité, l'âme des souvenirs, la maîtresse de la vie, la messagère des siècles passés». ¹⁾

Et Sénèque ajoutait: «C'est l'étude de l'histoire qui nous ouvre tous les pays et tous les siècles, qui nous fait entrer en commerce avec tout ce qu'il y a eu jamais d'hommes illustres, qui met sous nos yeux toutes leurs grandes actions, toutes leurs plus mémorables entreprises». ²⁾

Les grands génies du XVII^e siècle ne pensaient pas autrement.

Dans sa *Lettre à l'Académie française*, Fénelon fait ressortir les avantages de l'enseignement historique et son influence morale sur la jeunesse, et l'illustre Bossuet, s'adressant à son royal élève, s'écrie: «Il serait honteux, non seulement à un prince, mais à tout honnête homme, d'ignorer le genre humain.» ³⁾

Messieurs, toute autre autorité après celle-là serait tout au moins superflue.

Aujourd'hui surtout, que la vie politique a pris une si grande intensité, que les relations internationales chez tous les peuples sont devenues si actives et si multiples, que «l'ancien et le nouveau monde ressentent mutuellement le contre-coup de leurs agitations intérieures», aujourd'hui, dis-je, plus que jamais, la forte étude de l'histoire s'impose, si l'on ne veut pas rester étranger aux grandes questions qui agitent l'Europe et le monde.

Mais, Messieurs, si l'étude de l'*histoire générale*, tant ancienne que moderne, est d'une absolue nécessité, si aucun doute, aucune contestation n'est possible à cet égard, est-ce que l'enseignement de l'*histoire nationale* n'est pas non plus indispensable? Ne doit-il pas contribuer pour sa part à l'éducation de notre jeunesse?

J'ai pensé que les hommes savants et distingués, qui ont bien voulu honorer de leur présence cette fête scolaire, attacheraient à cette question assez d'intérêt, pour me prêter leur bienveillante attention pendant quelques instants.

Messieurs, il me semble, qu'il suffit d'indiquer l'objet de l'enseignement historique, pour vous faire saisir toute l'utilité et toute l'importance de l'histoire nationale.

En effet, si le but de cet enseignement, dans une démocratie libre, comme la nôtre, est de «préparer l'élève d'aujourd'hui à devenir le citoyen de demain, et le citoyen de demain à se

¹⁾ Cicero, de oratore, II.

²⁾ Seneca, de brevitate vitae, CXIV.

³⁾ Préface du Discours sur l'histoire universelle.

sentir une portion de ce grand tout, un acteur agissant et responsable de cette collectivité qui s'appelle la nation ». alors, évidemment l'histoire nationale ne peut manquer dans le programme du cours d'histoire.

L'histoire nationale, Messieurs, est avant tout une école de patriotisme; car, le véritable patriotisme, dit M. Fustel de Coulanges, n'est pas seulement l'amour du sol, mais l'amour du passé, le respect pour les générations qui nous ont précédés ».

L'étude de l'histoire nationale est utile à tout homme; elle est indispensable à quiconque s'intéresse et prend part aux affaires de son pays. Elle est un guide sûr des devoirs civiques; elle montre les fautes qui ont compromis les meilleures causes, et elle apprend à les éviter. — Et que dire de son influence morale sur la jeunesse? Le récit des belles actions de nos aïeux, de leurs luttes, de leurs souffrances, de leur inébranlable fidélité, de leurs nobles et courageux sacrifices, ne manque pas d'enthousiasmer les jeunes âmes, d'élever leurs pensées, d'ennobler leurs sentiments et d'y faire naître des ambitions généreuses.

C'est donc un devoir, Messieurs, de connaître l'histoire de son pays, un devoir patriotique, et les voix les plus autorisées nous invitent à le remplir.

« Quoi que l'on puisse profiter dans la lecture des histoires de toutes les nations, disait le chancelier d'Aguesseau, dès 1716, c'est cependant à celle de notre pays, que nous devons principalement nous attacher. Les unes ont pour nous l'agréable et l'utile, l'autre est l'essentiel et le nécessaire pour tout homme éclairé qui ne veut pas vivre comme un étranger dans sa patrie, encore plus nécessaire pour un homme destiné à servir l'État, qui ne saurait le bien servir sans le connaître parfaitement, sans une étude exacte et régulière de l'histoire nationale ¹⁾. »

Le président Rolland va encore plus loin. Un cours d'histoire nationale ne lui suffit même pas; il veut qu'on enseigne aux élèves l'histoire locale, l'histoire de la petite patrie, de leur ville ou de leur village ²⁾.

Ai-je besoin de vous dire, Messieurs, que dans tous les pays qui nous entourent, en France, en Belgique, en Allemagne, l'histoire nationale fait partie intégrante du cours d'histoire, et que tout plan d'éducation publique y serait considéré comme incomplet, s'il ne comprenait cette matière?

L'histoire générale et l'histoire nationale, principalement dans les temps modernes, tel est le nouveau programme, adopté par le Conseil supérieur de l'Instruction publique en France, dans sa session de 1888.

En Belgique, le programme des Athénées prescrit trois cours concentriques: un premier cours, en VII^e, donnant une vue générale de l'histoire universelle; un second cours, donnant en VI^e et en V^e, le récit et l'enchaînement des grands faits de l'histoire universelle, et en IV^e, de l'histoire de Belgique; enfin, un troisième cours, développant le précédent, en III^e et en II^e, en ce qui concerne l'histoire ancienne, du moyen âge et des temps modernes; en Rhétorique, en ce qui concerne l'histoire contemporaine et l'histoire de Belgique.

Remarquez ici, Messieurs, que l'histoire de Belgique, venant deux fois après l'histoire universelle, la résume partiellement ou du moins rappelle l'attention des élèves sur des faits qu'ils ont étudiés antérieurement sur un plus vaste théâtre.

Dans le pays où la science est la plus honorée, elle est employée particulièrement à l'éducation nationale. « Ce sont les universités allemandes et les savants allemands, dit M. Lavisce, qui ont formé l'esprit public en Allemagne ». Quelle devise ont donc gravée au frontispice de leur œuvre immortelle ces érudits qui, au début de ce siècle, se sont entendus pour relever l'Allemagne humiliée, en répandant la connaissance et l'amour de la patrie, puisés aux sources même de l'histoire? C'est la devise: *Sanctus amor patriae dat animum*: elle est à la première page des *Monumenta Germaniae*, entourée d'une couronne de chêne.

¹⁾ D'Aguesseau, Instructions sur les études propres à former un magistrat, I^{er} instr.

²⁾ Le président Rolland dans ses Mémoires et Comptes-Rendus.

Faut-il rappeler enfin les dernières instructions du Ministère des Cultes et de l'Instruction publique en Prusse? Elles se résument en ce mot: *Le but principal de l'enseignement historique est de vivifier le sentiment national.*

Ainsi, Messieurs, c'est entendu: chez nos voisins, l'histoire nationale occupe le premier rang ou du moins un rang très honorable. Me sera-t-il permis de demander, quelle place on lui a réservée chez nous?

Une heure par semaine, et cela pendant une année seulement dans une seule classe, c'est-à-dire quarante leçons en tout, voilà ce qu'on lui accorde, voilà la part de cendrillon qu'on lui a faite. Sur quelque 240 élèves, qui se font inscrire chaque année dans nos trois gymnases, douze ou quinze tout au plus, c'est-à-dire ceux qui entrent dans la section des Lettres aux C. S., ont l'occasion d'entendre des leçons d'histoire nationale.

Cette situation humiliante pour notre patriotisme n'a pas échappé à la clairvoyance de Monsieur le Directeur-général des finances. Dans sa haute sollicitude pour les intérêts de l'enseignement secondaire, qu'il n'a cessé de témoigner depuis son entrée aux affaires, il a appelé l'attention de MM. les Directeurs sur la part faite à l'histoire nationale et, dans sa dépêche du 30 mai 1894, il s'exprime comme suit:

«Comme la plupart des élèves, entre autres ceux qui se destinent à l'état ecclésiastique, quittent le gymnase, au sortir de la 1^{re}, la grande majorité de notre jeunesse studieuse reste dans l'ignorance plus ou moins complète de l'histoire de notre pays. Cette situation n'étant pas à l'avantage de l'éducation nationale de nos élèves, il y a lieu d'y remédier.»

On ne saurait mieux dire; mais aujourd'hui, comme il y a cinq ans, les 19/20 de nos élèves ignorent, en nous quittant, l'histoire de leur pays: ils connaissent le nom des consuls romains et ne savent pas celui de nos princes: ils étudient, à grand renfort de détails, les constitutions de Lycurgue et de Solon, et n'ont qu'une vague conception de nos institutions nationales.

N'est-ce pas le cas de dire avec le poète allemand?

In Rom und bei den Lappen,
Da späht ihr jeden Winkel aus,
Und lasst im Dunklen tappen
Uns stets im eig'nen Vaterhaus.

«Le mépris de son histoire, dit un moraliste moderne, est une mauvaise école pour un peuple, comme le mépris de la famille est une mauvaise école pour un homme.»

Les Grecs et les Romains regardaient comme un sacrilège de laisser s'éteindre, sur le foyer domestique, le feu sacré; car ce feu était un dieu tutélaire, qui veillait sur la maison; il ne cessait de briller que le jour où le dernier rejeton de la famille était mort ou parti. Foyer éteint, disait le proverbe, famille éteinte!

Ah! Messieurs, cette flamme vivifiante dans l'enseignement national, c'est le culte de la patrie, c'est l'enseignement de l'histoire de nos aïeux. Ne laissons pas s'éteindre dans l'âme de nos enfants ce feu sacré! Fortifions, au contraire, par tous les moyens le nationalisme luxembourgeois, que tant de circonstances indépendantes de nous, notre exiguité, notre faiblesse, nos frontières ouvertes aux étrangers, menacent d'entamer et de transformer sans cesse!

Et qu'on ne m'objecte pas que la proposition de faire entrer l'histoire nationale dans le cadre des études gymnasiales entraînera une surcharge considérable dans un programme déjà suffisamment chargé, et qu'en voulant faire entrer trop de connaissances dans la tête des enfants, leur esprit ne plie sous le faix.

Messieurs, telle n'est pas ma pensée. Établir dans les études historiques, parallèlement et conjointement avec l'enseignement de l'histoire générale, un enseignement élémentaire de l'histoire nationale, ou pour mieux dire, faire entrer l'histoire nationale dans un rapport intime et organique avec l'histoire universelle, de façon à ce que les deux enseignements ne forment qu'un seul cours, voilà le véritable caractère et l'exacte mesure de la réforme que je préconise.

On essaierait vainement de réluter ma thèse, en disant que nous n'avons pas d'histoire, à proprement parler, ou du moins que l'histoire de notre pays ne présente guère assez d'événements ayant une véritable valeur éducatrice et qui méritent qu'on les utilise dans l'enseignement.

Assurément, nos annales domestiques ne sont pas aussi fécondes en titres de gloire et en sujets d'émulation que celles des grandes nations qui nous entourent. Cependant, elles nous fournissent une foule de belles actions, qu'on ignore ou qu'on dédaigne par une suite de ce mauvais goût, qui fait que nous sommes pleins d'admiration pour les choses qui sont éloignées de notre temps et de notre pays, pendant que nous restons froids et indifférents pour celles qui se passent sous nos yeux.

Est-ce que nos régions n'ont pas été un centre dès les premiers siècles de notre ère ? L'Allemagne a élevé dans la forêt de Teutobourg le monument de Hermann, qui y massacra les légions de Varus, et la France glorifie la mémoire de Vercingétorix, le défenseur d'Alésia ; pourquoi, nous ne pourrions-nous pas honorer le souvenir d'Indutiomar, l'indomptable adversaire de César et de Labienus ? Est-ce que notre pays n'a pas eu sa grande époque au XIII^e et au XIV^e siècle, où nos princes occupaient le premier trône de l'Europe ? Est-ce qu'à partir du XV^e siècle, il n'a pas été mêlé à tous les grands évènements qui ont bouleversé le monde ?

Après avoir été longtemps libre et indépendant, le Luxembourg sentit les meurtrissures de la domination étrangère. Il fut successivement réuni aux États bourguignons, à l'Espagne, à l'Autriche, à la France ; mais aucune de ces puissances n'a pu altérer son caractère particulier, détruire son individualité. Toujours nos pères imposèrent à leurs souverains, quelle que fût leur puissance, l'obligation de maintenir et de respecter les antiques lois et coutumes du pays, considérées, à bon droit, comme le fond de sa nationalité.

Ainsi, Messieurs, en dépit de l'occupation étrangère, le peuple luxembourgeois n'a pas cessé d'avoir une existence à part et par conséquent son histoire particulière ; il n'a jamais perdu le sentiment national, bien inaliénable que les générations se transmettaient religieusement, alors que six drapeaux différents flottaient sur les tours de nos cités conquises.

Même les vingt années de la domination française, qui avaient été une absorption complète, au point que le pays avait perdu jusqu'à son nom, n'ont pas réussi à détruire ce vieux fonds national, rebelle à l'analyse, je ne sais quoi de chevillé dans la race. Les Luxembourgeois, unis aux Français bien plus intimement qu'ils ne l'avaient été aux Espagnols et aux Autrichiens, étaient restés Luxembourgeois, et ils se retrouvèrent Luxembourgeois, lorsque la chute de Napoléon leur rendit leur autonomie. On songe involontairement à certain mythe grec, en voyant alors le Luxembourg ressusciter de ces cendres, et il semble que cette absorption complète dans une autre nation ait été nécessaire à sa régénération nationale.

Aujourd'hui notre pays, longtemps condamné à n'être qu'une « expression géographique », est redevenu un État indépendant et maître de ses destinées.

En 1867, le traité de Londres, en décrétant la neutralité perpétuelle du Grand-Duché, a ordonné le démantèlement de cette formidable forteresse, qui fut si longtemps la cause de nos malheurs, parce qu'elle faisait du pays un objet de convoitise séculaire.

Grâce à ses richesses naturelles, grâce à ses libres institutions, grâce à la paix dont il jouit depuis si longtemps, il a effectué des progrès vraiment remarquables, et il est sans contredit l'État le plus heureux de l'Europe ; oui, Messieurs, d'autant plus heureux que la Providence lui a rendu enfin, après tant de siècles, une dynastie nationale, une dynastie à lui, une dynastie, qui sera le palladium de notre indépendance et la protectrice des libertés et des traditions que les générations précédentes nous ont transmises.

Chers élèves, vous qui serez la génération de demain, ne laissez pas s'obscurcir en vous la conscience de votre nationalité. Étudiez, méditez les annales de la patrie. Quelles que soient vos aptitudes et votre vocation particulières, la connaissance de notre histoire vous sera profitable. Écoutez cette voix du passé qui éclaire l'avenir ; consultez l'expérience douloureuse de la nation. Instruits par les malheurs de nos pères, soyez prévoyants et vigilants. Unis sous le drapeau de la patrie, serrés autour de notre auguste souverain, sachez être dignes de nos destinées nouvelles, en honorant par des actes virils le nom luxembourgeois. Mêlez vos voix à la mienne dans ce cri trois fois répété et que les échos de cette salle porteront aux quatre coins du pays :

Vive S. A. R. le Grand-Duc !

Vive la patrie luxembourgeoise !